

PROTOCOLE DE RENTREE 2020

Chers parents,

Le protocole ci-dessous vous décrit les règles sanitaires en vigueur au 1^{er} septembre 2020 au sein de l'école ST JEAN. Vous trouverez en pièce jointe le livret d'informations destiné aux familles expliquant les mesures sanitaires établies par le ministère de l'éducation nationale.

Ce protocole aura valeur de règlement intérieur de l'établissement et devra être signé par toutes les familles. Si une signature manque, il nous sera alors impossible d'accueillir le(s) enfant(s) de la famille qui n'aura pas signé. En effet, l'absence de signature aura valeur de désaccord avec le protocole exposé ci-dessous et alors nous ne pourrons assurer un accueil serein.

1. CADRE GENERAL DE L'ACCUEIL DES ELEVES

a. ACCUEIL DE TOUS LES ELEVES DANS L'ETABLISSEMENT

Tous les élèves seront accueillis dès la rentrée. Pour ce jour particulier, il sera exceptionnellement permis aux parents d'accompagner leur(s) enfant(s) dans la classe en appliquant les gestes barrières (port du masque obligatoire, désinfection des mains à l'entrée, distanciation sociale).

Pour le reste de l'année, les enfants seront accueillis au portail par Stéphanie (ASEM) et accéderont aux classes de manière autonome. Les arrivées échelonnées des familles sont maintenues (planning ci-dessous).

b. GESTION DES FLUX AU PORTAIL

A noter : Seuls vos enfants sont habilités à entrer dans l'enceinte de l'école.

Nous vous demandons dans la mesure du possible de respecter les horaires indiqués. Vous, parents, **resterez à côté de votre voiture** ou à **bonne distance du portail** avec vos enfants afin de respecter la distanciation sociale.

ARRIVEE ECHELONNEE LE MATIN SUR DEUX CRENEAUX HORAIRES : 8H35/8H45

Arrivée à l'école à 8h35	Famille Tournade
	Famille Puy-Duez (Louwen)
	Famille Guilloteau
	Famille Hudon
	Famille Antier
	Famille Juteau
	Famille Véloppé
	Famille Chéné
	Famille Baudry-Besnier
	Famille Roland
Arrivée à l'école à 8h45	Famille Biotteau
	Famille Godin
	Famille Pavy
	Famille Trottier
	Famille Amram-Korny
	Famille Guillotte
	Famille Lerat
	Famille Gillot
	Famille Brouillet
	Famille Serisier

ARRIVEE ECHELONNEE LE MIDI SUR DEUX CRENEAUX HORAIRES : 13H30/13H40

Arrivée à l'école à 13h30	Famille Tournade
	Famille Puy-Duez /Menant
	Famille Amram-Korny
	Famille Hudon
	Famille Serisier
	Famille Juteau
	Famille Véloppé
	Famille Guillotte
	Famille Baudry-Besnier
	Famille Bruillère
Arrivée à l'école à 13h40	Famille Biotteau
	Famille Godin
	Famille Pavy
	Famille Trottier
	Famille Guilloteau
	Famille Chéné
	Famille Lerat
	Famille Gillot
	Famille Roland
	Famille Antier

LA SORTIE DU MIDI ET DE LA FIN D'APRES-MIDI

Vos enfants sortiront avec nous par classe. Nous appellerons chaque enfant en fonction de l'arrivée des parents.

c. ORGANISATION DE L'ESPACE CLASSE

Nous respecterons la distanciation sociale en classe lorsqu'elle sera matériellement possible, telle qu'elle est décrite dans le protocole sanitaire de rentrée émis par le ministère.

En maternelle, le choix a été fait de conserver pour chaque élève ses propres outils de travail. Dans les deux classes, le matériel d'apprentissage pourra être partagé au sein d'un même groupe classe.

La circulation des élèves au sein de la classe sera limitée afin que chacun puisse se rendre aux endroits souhaités et permis dans un cadre sécurisé.

d. ORGANISATION DE L'ESPACE COUR

La récréation se déroulera par classe. Les structures de jeux et le matériel de la cour seront autorisés.

e. ORGANISATION CANTINE ET PERISCOLAIRE

Les services seront assurés normalement dès le 1^{er} septembre (*pour plus d'informations, veuillez vous adresser aux services concernés*).

2. COMMUNICATION ENTRE L'ÉCOLE ET LES FAMILLES.

Communication orale :

Si vous avez un message urgent à transmettre le matin, vous pouvez le transmettre oralement à Stéphanie. Si vous avez des informations à nous transmettre dans la journée, nous serons au portail lors des sorties d'école. Vous pouvez bien sûr nous contacter par téléphone à l'école.

Communication écrite :

Nous allons poursuivre l'utilisation du cahier de liaison numérique et abandonner la transmission du cahier de liaison vert. Vous n'oublierez pas de nous valider que l'information donnée par le cahier de liaison sur Educartable a bien été lue par vos soins. Pour cela il vous suffira de cliquer sur l'article du cahier puis de cliquer sur le bouton « signé » ou « lu » ou « fait ». Les bulletins d'absence vous seront transmis dans l'enveloppe de rentrée.

3. PROTOCOLE SANITAIRE

En tant que parents, vous avez un rôle à jouer dans la transmission des informations aux enfants sur les contraintes sanitaires qu'ils vont devoir suivre pour revenir à l'école.

Chaque matin, une prise de température devra être effectuée pour chaque enfant, afin de s'assurer de son état de santé. Si la température excède 37,8°C, l'enfant ne peut pas être admis à l'école afin de protéger les autres élèves et l'information doit nous être communiquée.

Si un enfant présente des symptômes lors d'une journée de classe, celui-ci sera immédiatement isolé et sa température contrôlée. Un masque lui sera donné. Nous vous contacterons alors pour venir le chercher rapidement.

A l'école il sera demandé aux enfants de se laver les mains :

- A l'arrivée
- Avant chaque repas
- Après la récréation
- Après être allé aux toilettes
- Le soir avant de rentrer chez vous.

Le lavage des mains sera effectué avec du savon, le gel hydroalcoolique pouvant provoquer des réactions allergiques sur la peau des enfants. Pour l'essuyage des mains, nous utilisons du papier jetable.

L'équipe pédagogique portera un masque car cela est obligatoire.

Afin d'éviter l'utilisation des gobelets, ne respectant pas les normes sanitaires, il sera demandé à chaque enfant de rapporter une gourde pleine pour boire durant la journée. La gourde restera en permanence dans le cartable de l'enfant.

Les règles du goûter matinal restent inchangées (*le matin en arrivant, compotes, fruits frais ou fruits secs*). Nous fêterons les anniversaires en classe mais sans partager ni gâteaux, ni sucreries.

Comme l'année dernière, les enfants de maternelle pourront effectuer leurs siestes à l'école. Les lits seront espacés de la distance réglementaire. Les doudous seront permis mais devront rester en

ECOLE ST JEAN

permanence dans le cartable (sortie uniquement pour le moment de la sieste) comme habituellement.

Les séances de piscine (du CP au CM2) sont actuellement maintenues (pour rappel elles commencent le Jeudi 3 septembre).

Etabli le 28/08/2020 par l'équipe pédagogique, ce protocole peut évoluer en fonction des nouvelles informations qui nous seront transmises. Celui-ci sera alors réajusté et communiqué aux familles dans les plus brefs délais.

Je soussigné Avoir pris connaissance de ce document et être en accord avec les informations qu'il contient.

Date :

Signature :